



RÉFÉRENCIEMENT PRESTATAIRE

Comment fonctionne le référencement sur la plateforme

La plateforme étudie le profil, la zone d'intervention et les sous-types de prestations demandés, puis peut proposer un référencement annuel chiffré selon le périmètre et les signaux disponibles. Une fois validé, le prestataire référencé est le seul à recevoir les demandes correspondant au périmètre retenu.

01

Vous présentez votre activité

Vous indiquez votre entreprise, vos coordonnées, votre zone d'intervention et les sous-types de prestations souhaités.

02

La plateforme étudie votre dossier

Le profil, la zone, les sous-types de prestations choisis et la capacité réelle d'intervention sont examinés.

03

Votre référencement est validé sur un périmètre défini

Si le profil correspond, une proposition de référencement annuel peut être présentée sur une zone et des sous-types de prestations définis, avec un prix connu avant engagement.

04

Vous recevez et suivez les demandes correspondantes

Lorsqu'une demande arrive sur votre périmètre validé, vous êtes le seul prestataire référencé à la recevoir. Elle vous est transmise par email et dans votre espace prestataire.

Ce que vous communiquez

- Votre raison sociale et votre SIRET
- Vos coordonnées directes
- Votre zone d'intervention
- Vos sous-types de prestations réellement couverts
- Votre assurance RC Pro
- Votre KBIS ou avis de situation SIRENE

Ce que la plateforme vérifie

- La cohérence du profil avec les sous-types de prestations visés
- La réalité de la zone couverte
- La capacité à répondre sérieusement
- La disponibilité de l'exclusivité locale
- La validation des justificatifs obligatoires avant toute transmission de demande

Exclusivité

Par département et sous-type de prestation, selon disponibilité. Vous êtes seul à recevoir les demandes correspondant à ce périmètre.

Modèle

Abonnement annuel d'exclusivité.

Positionnement

Plateforme intermédiaire de mise en relation. Vous restez indépendant en tout point.

Le référencement ne constitue ni un agrément, ni une certification, ni une labellisation. Il n'emporte pas de promesse de volume minimum de demandes, de chiffre d'affaires ou de conversion.